

# CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

## Résultats au 31 décembre 2009

### **ACTIVITE COMMERCIALE : UN ENGAGEMENT REEL SUR LE FINANCEMENT DES PROJETS**

Tout au long de l'année 2009, dans un environnement économique difficile, la Caisse Régionale a priorisé l'accompagnement des projets de ses clients et prospects et la mise à disposition d'offres d'épargne simples et sécurisantes. Dans ce contexte, le Crédit Agricole Brie Picardie a accueilli plus de 45 000 nouveaux clients, en ligne avec ses objectifs de conquête sur un territoire en développement.

Au 31 décembre 2009, les encours de collecte s'élèvent à 20,1 milliards d'euros, en progression de 7% sur un an. L'épargne bancaire, première composante de la collecte avec 8,6 milliards d'euros, affiche une évolution remarquable de 10,7% tirée par la souscription des livrets A, par le regain d'intérêt de la clientèle pour l'épargne logement, qui retrouve une variation d'encours positive, et par la large commercialisation de la gamme des « varius ».

La collecte monétaire affiche quant à elle une augmentation de 7,9% pour atteindre 4,5 milliards d'euros. Elle est dynamisée par des dépôts à vue qui progressent de 8,5% et le succès rencontré par les nouveaux DAT « Régalto » à taux fixe ou progressif, lancés début 2009 afin d'offrir à la clientèle une offre simple alliant rendement et sécurité.

Concernant l'épargne pour compte de tiers, l'évolution des encours se situe à 2,4%, notamment sous l'effet d'une progression de l'encours assurance-vie de 4,9%.

Sur le seul quatrième trimestre, les encours de collecte s'établissent en progression de 783,6 millions d'euros, contre 140,5 millions d'euros sur cette même période en 2008.

Les encours de crédits, à 14,2 milliards d'euros, enregistrent une augmentation de 4,5% sur un an, favorisée par la progression de 6,3 % des crédits à l'équipement de nos clientèles professionnelles, et par des encours de crédits à l'habitat en hausse de 4,4 %. Sur le seul quatrième trimestre 2009, les encours de crédit habitat ont augmenté de 181,9 millions d'euros, contre 9,4 millions d'euros sur le dernier trimestre 2008.

Cette progression significative des encours traduit la mise en œuvre d'une politique volontariste de financement de tous les acteurs économiques du territoire. En effet, en 2009, la dynamique entretenue par la Caisse régionale a engendré une progression des réalisations de 11,3% sur les crédits d'investissements à long et moyen terme.

En matière de services et d'assurances, la Caisse Régionale continue de promouvoir une gamme en constante évolution afin de répondre aux besoins de sa clientèle. Le portefeuille de contrats d'assurance des personnes a ainsi évolué de 10,6 % par rapport à décembre 2008.

### **RESULTATS : FORTE PROGRESSION DE LA MARGE D'INTERMEDIATION, COUT DU RISQUE STABLE**

Le Produit Net Bancaire s'élève à 536,6 millions d'euros en augmentation de 7,4 % par rapport à décembre 2008, et de plus de 25 % sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 comparé à celui de 2008. Cette évolution annuelle est portée par le PNB clientèle qui atteint 471,7 millions d'euros, en progression de 10,5 %. Tirées par une activité commerciale dynamique, les commissions liées à la collecte financière et aux assurances sont en hausses, de même que la marge d'intermédiation qui représente désormais 54,2% de ce PNB clientèle.

Le PNB issu des fonds propres de la Caisse Régionale a progressé de 10,2 millions d'euros sur le quatrième trimestre 2009 pour atteindre 64,6 millions d'euros. Dans un contexte de réduction des dividendes intra groupe reçus au cours de l'année 2009 et de choix de gestion privilégiant la sécurité des supports

obligataires et monétaires, le PNB « fonds propres » s'affiche en retrait de 11,6% sur celui de décembre 2008.

Pour la troisième année consécutive, la Caisse Régionale enregistre une diminution des charges de fonctionnement nettes, qui s'établissent à 277 millions d'euros au 31 décembre 2009, en retrait de 1% sur 2008. Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 259,6 millions d'euros, en augmentation de 18,2 % par rapport à fin décembre 2008.

Les créances douteuses et litigieuses augmentent de 5,5% pour s'établir à 330,4 millions d'euros ; elles restent contenues à 2,3% du total des créances. Le provisionnement demeure prudent, avec un taux de couverture se situant à 73,3 %.

Après la prise en compte de la charge fiscale, le résultat net social s'établit à 145,8 millions d'euros en hausse de 1,1 %.

Au 31 décembre 2009, le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 537,2 millions d'euros, contre 489,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 en progression de 9,7%. Après enregistrement des charges de fonctionnement nettes consolidées de 278,1 millions d'euros qui sont en baisse de 1,2 %, le Résultat Brut d'Exploitation consolidé ressort à 259,1 millions d'euros. Le résultat net consolidé s'établit à 150 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 135,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 soit une hausse de 10,7% sur un an.

Le Conseil d'administration du 26 janvier 2010 qui a arrêté ces comptes sociaux et consolidés 2009, a également décidé de proposer à la prochaine assemblée générale le versement d'un intérêt aux parts sociales de 3,5% et la distribution d'un dividende aux certificats coopératifs d'investissement de 1,16 euro par titre dont le cours au 31 décembre 2009 s'établissait à 16,58 euros en hausse de 69,7% sur un an.

Après cette distribution, le résultat conservé viendra renforcer les capitaux propres sociaux à plus de 2 milliards d'euros.

### Chiffres clés sociaux

En millions d'euros	Décembre 2008	Décembre 2009	Variation en %
<b>Encours de collecte</b>	18 822,3	20 141,8	+ 7 %
<b>Encours de crédits</b>	13 632,7	14 242,2	+ 4,5 %
<b>Produit Net Bancaire</b>	499,5	536,6	+ 7,4 %
<b>Charges de fonctionnement nettes</b>	279,9	277	- 1 %
<b>Résultat net</b>	144,2	145,8	+ 1,1 %

### Chiffres clés consolidés

En millions d'euros	Décembre 2008	Décembre 2009	Variation en %
<b>Produit Net Bancaire</b>	489,5	537,2	+ 9,7 %
<b>Charges de fonctionnement nettes</b>	281,3	278,1	- 1,2 %
<b>Résultat net</b>	135,5	150	+ 10,7 %

Information financière : article 451-1-2 du CMF.